



INFORMATIONS VERNIER

FORTE CROISSANCE DES EMPLOIS À VERNIER

Malgré sa fiscalité, Vernier ne manque pas d'atouts. Le principal est sans conteste sa situation géographique qui la situe tout à la fois en bordure d'autoroute et à côté de l'Aéroport International de Cointrin. On relèvera que voici plus d'un siècle, c'était sa situation en bordure du Rhône qui avait séduit les frères Givaudan. Second atout: sa taille et donc ses potentialités en terme de développement. En voici trois exemples remarquables

qui vont permettre la création à Vernier d'environ 2000 emplois. Il s'agit de la construction en plusieurs étapes du Blandonnet International Business Center, dont la seconde étape a débuté; de l'agrandissement de Balexert, le second plus grand centre commercial de Suisse; et enfin de la zone industrielle de Mouille-Galand, actuellement dynamisée par l'installation cette année de Sauvin Schmidt



Balexert est désormais le second plus grand centre commercial de Suisse

SOMMAIRE

Le thème

- 3 Forte croissance des emplois à Vernier**
Après l'arrivée des SIG en septembre 1995, et du Touring Club Suisse en novembre 1997, voici pour la 3e fois, un tour d'horizon des principaux employeurs établis sur Vernier.

Nouvelles communales

- 7** Récupérez les réfrigérateurs
9 Le Service des sports
10 Opéra-Studio, saison 2000
11 Impôts 2000, en direct des centres sociaux de votre quartier
12 Echos des clubs d'aînés

- 15** La Protection civile de Vernier à nouveau sollicitée
18 Echo de Vernier-Théâtre
20 Festival Jeunesse

Infos-quartier

- 16** AIVV : Chose promise...
19 AICE : Assemblée générale

Renseignements utiles

Administration municipale

Mairie de Vernier
Rue du Village 9, tél. 306 06 06
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil (sur rendez-vous)
de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30
Tél. 306 06 26 ou 306 06 27
Pompes funèbres, tél. 342 30 60

Location des locaux communaux
Mairie de Vernier, tél. 306 06 76

Centre d'entretien de Vernier
(Récupération, voirie, équipement, administration et SEVV)
Via Monnet 3, tél. 306 07 67
Levée des ordures :
Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

Pacte pour l'emploi (Association VIE)
Vernier Intégration Emploi
Ancienne Mairie - Rue du Village 1
Tél. 306 06 48

Service des sports
Secrétariat, tél. 796 62 96, le matin
Route du Bois-des-Frères 30
Piscine du Lignon, bassin couvert,
horaire jusqu'au 12 mai 2000 : lu-ma-
jeu-ven 9h30-13h30 et 16h30-20h30,
mer 9h30-20h30, sa-di 9h30-17h.

Service du feu, tél. 118
Gendarmerie genevoise, tél. 117
Poste de Blandonnet, tél. 427 93 21

Police municipale
Poste de Vernier
Rue du Village 1, tél. 306 06 83
Poste des Avanchets
Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22
Poste du Lignon
Av. du Lignon 34, tél. 797 09 09

Appel sanitaire d'urgence
Cardiomobile, tél. 144

Médecins
Urgence AMG, tél. 322 20 20
SOS Médecins, tél. 748 49 50

Hôpitaux
Hôpital cantonal, tél. 372 33 11
Hôpital de la Tour, tél. 780 01 13

Centre antipoisons
Appel urgent, tél. 01/251 51 51

Bourse aux vêtements
Chaque mardi de 14h à 17h,
le 2ème jeudi du mois de 18h à 20h,
sous-sol de l'école des Ranches II, sauf
vacances et jours fériés et jeudis des
mois de décembre et janvier.

Centre d'action sociale et de santé
Tél. 979 06 06. 8h-12h, 14h-18h.
Ch. de l'Etang 4 - 1219 Châtelaine
Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur deux de 16h à 18h.
Consultation gratuite pour nourrissons
le vendredi de 14h à 16h.

Antenne du Lignon, tél. 796 63 11
Av. du Lignon 78. 8h-12h, 14h-18h.
Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur deux de 16h à 18h.
Consultation gratuite pour nourrissons
le mardi de 15h à 17h.

Antenne des Avanchets, tél. 795 75 90
Rue du Grand-Bay 18. 8h-12h, 14h-18h.
Consultation gratuite pour nourrissons
le mercredi de 15h à 17h.

Service social communal
Rue du Village 1, tél. 306 06 20
9h-12h, 13h30-16h.
Permanence juridique sur rendez-vous,
un lundi sur deux, de 16h à 18h.

Permanence chômage de 9h à 12h
Lundi et jeudi : Maison de quartier d'Aïre-
Le Lignon, 12 bis Nicolas-Bogueret.
Mardi : local AIVV, 22, rue du Village.
Mercredi : local de quartier, 8, av. des
Libellules.
Vendredi : centre de quartier des
Avanchets, centre commercial.

Edité par l'Administration municipale

Thème
Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales
PAO - production et publicité
Malory MEX

Mairie de Vernier
CP 520 - 1214 Vernier
Tél. 306 06 19 - Fax 306 06 93

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier offset extra-blanc mat,
sans chlore.

Prochain numéro : La politique de
replantation des arbres

Parution 7 avril 2000
Délai rédactionnel 17 mars 2000

Journal tiré à 14'500 exemplaires

Forte croissance des emplois à Vernier

Après l'arrivée des SIG en septembre 1995, et du Touring Club Suisse en novembre 1997, voici pour la troisième fois, un tour d'horizon des principaux employeurs établis sur Vernier. La commune aurait souhaité pouvoir célébrer cette fois-ci l'arrivée de Procter & Gamble à Blandonnet, mais cette multinationale a finalement choisi de s'établir dans l'ancien siège de la SBS à Lancy.

Puisque nous en sommes au chapitre des déceptions, impossible de ne pas revenir sur le volte-face de dernière minute de Pfister qui, au lieu de venir construire un centre d'exposition près des Avanchets, a racheté le Brico-Loisirs que la Migros quittera bientôt à Meyrin. Une solution sans doute plus rapide pour ce géant de l'ameublement qui n'en pouvait plus d'être à l'étroit à la Servette.

Départ de Maulini

Trois autres mauvaises nouvelles sont à signaler : l'entreprise Compac, reprise le 1er octobre 1998 par l'Américaine Brown & Sharpe Tela a été déplacée à Rolle, avec ses 45 collaborateurs.

Roche Consumers Health, la division en charge de la vente des médicaments sans ordonnance chez Roche, a été transférée à Bâle. Elle employait une quarantaine de personnes.

Enfin, l'entreprise de construction Maulini & Fils va quitter Vernier cet été pour aller s'établir chez nos voisins, à Satigny, et plus précisément au Bois-de-Bay où elle possède déjà des dépôts. Avec quelque 150 employés, c'est l'une des dix plus grosses entreprises de la commune qui s'en va. Relevons que l'entreprise Maulini avait été fondée à Vernier en 1910. Elle entend valoriser ses terrains de Vernier en y réalisant notamment des logements.

Indépendance pour Givaudan

Heureusement, les bonnes nouvelles sont plus nombreuses.

Tout d'abord, il faut revenir un instant sur Givaudan. Début décembre, nous apprenions que cette alerte centenaire qui emploie 4800 personnes dans le monde allait regagner son

indépendance. Alors que depuis 1963, elle était en mains d'Hoffmann-La Roche, elle va devenir un "spin-off", comme l'on dit dans le jargon économique. C'est-à-dire que la maison mère va couper le cordon ombilical et que Givaudan sera introduite en bourse. Pour quelle raison ?

Le groupe Roche entend se recentrer sur ses activités santé, avec lesquelles les parfums et les arômes n'ont plus guère à voir.

La SA Givaudan sera cotée à partir de fin mai. Elle devrait valoir dans les 6 milliards de francs.

Cette émancipation doit encore obtenir l'aval, formel, de l'assemblée générale de Roche, le 4 mai prochain. Une chose est sûre, il s'agit d'une excellente nouvelle pour le site verniolan. Sur le plan des emplois, le processus va donner lieu au déplacement de quelques fonctions qui étaient assumées jusque-là à Bâle.

Arrivée de LN Industries

Comme nous vous l'avions déjà annoncé dans notre édition d'avril 1998, La Nationale Industries s'est installée sur notre commune, et plus précisément dans les anciens laboratoires Sauter. Quelque 140 employés se répartissent entre le rez-de-chaussée et le 1er étage du bâtiment industriel en forme de T. Elle devient du même coup le dixième plus gros employeur verniolan.

Rappelons que LN Industries a été créée en 1905 et intégrée en 1986 dans le groupe hollandais Metals International. Ses activités principales sont : les composants pour la lunetterie, les produits de luxe sous forme d'instruments à écrire et de briquets, et enfin les mélanges de gaz.

Et aussi Multilink...

Autre bonne nouvelle : l'installation dans le fameux Blandonnet International Business Center (BIBC) de Multilink. Avec ses 125 employés à Vernier, elle est le deuxième plus gros employeur du canton dans le secteur des télécommunications, après Swisscom. Spécialisée dans la téléphonie fixe à l'usage des PME, Multilink vise à Genève une clientèle

de 400 entreprises d'ici fin 2000, ce qui équivaut à 5% de parts de marché. Détail non négligeable, sa politique est d'engager un maximum de personnes locales. Elle ne compte plus que 10 expatriés actuellement. Il s'agit d'un joint-venture entre Deutsche Telekom et France Télécom. Dans un registre relativement proche, il faut aussi mentionner l'aménagement au BIBC du groupe FaciliCom. Ce groupe américain est un fournisseur de capacités en télécommunications. Ses clients sont les opérateurs télécom. Créé en 1995, il a mis en place son propre réseau mondial de fibres optiques. A Vernier, il a installé son siège pour toute la Suisse durant l'automne 1998.

Ayant fusionné en août 1999 avec World Access, coté à la bourse américaine, FaciliCom a développé ses services et vend également des minutes de connection aux PME.

Enfin, signalons aussi le géant australien Village Roadshow qui a implanté son premier complexe multi-salles de Suisse à Balexert, ou encore le siège suisse d'Air Total (sept personnes s'y occupent de la fourniture à la fois de lubrifiants, de carburant pour l'aviation, de paraffine et de lubriplate).

Le CICR et bientôt Sauvin Schmidt

Avec quelque 170 collaborateurs, l'entreprise de transports Sauvin Schmidt se retrouvera bientôt parmi les tout premiers employeurs verniolans.

Cette entreprise, bien connue dans la commune pour le service de levée des déchets qu'elle assure, est en train de construire une vaste halle qui lui permettra de regrouper ses activités à Mouille-Galand. Actuellement, elle est locataire de quatorze sites différents ! Ce chantier s'est ouvert en avril 1999 et devrait s'achever au courant de cet automne.

Locataire de Sauvin Schmidt, le CICR y a installé son centre mondial de logistique. Une dizaine de personnes y sont déjà actives. Un nombre qui devrait s'élever à 40 d'ici cet été. Sauvin Schmidt espère concrétiser d'autres mises à disposition de diverses surfaces à des tiers d'ici la fin de

Forte croissance des emplois à Vernier

Les principales entreprises établies sur Vernier (nombre d'employés)

SIG	1270	Deutsche Schule	40
Givaudan Roure	700	Jean et Dominique Cerutti	40
SA Conrad Zschokke Travaux	600	Cogerim	39
TCS	400	Restaurants Manora SA	38
Migros	363	Ferronnerie Genevoise	38
Rolex Industrie	202	Edouard Brique & Cie	38
Jumbo Blandonnet	200	C&A	38
Boninchi SA	180	Garage Emil Frey SA	36
Rampini	158	Entreprise François Cuénod SA	36
Maulini & Fils	150	Coop Genève	35
LN Industries	140	Océ	33
Multilink	125	Village Roadshow	30
Vaudaux	120	Centre Balexert SA	30
CIE Centre d'Impression	120	Ch. Jérôme & Cie	30
Eli Lilly SA	115	Interio SA	30
Seydoux-DMB	100	ASS Architectes SA et sociétés soeurs	29
Rabo Robeco Bank	80	Hennes & Mauritz SA	27
Boccard Parcs et Jardins	70	Jean-Pierre Conti	26
Kugler Bimétal SA	65	Pharmacie Principale	25
Bull (Suisse) SA	63	Temsa SA	25
SRO Kundig SA	60	Procosa	12
Angst & Pfister SA	51	BK Verre SA	12
Beton-Bau SA	50	Amesa Technologies SA	12
Garage de l'Athénée	47	ID-Form SA	12
GB&M Garage et Carrosserie SA	42		
Mathys Expo SA	40		

(Cette liste n'est pas exhaustive)

l'année, ce qui pourrait induire la venue d'une centaine d'emplois.

A ce propos, profitons-en pour signaler le fait que la zone industrielle de Mouille-Galand n'est que partiellement sur le territoire de notre commune. Suite à un récent redécoupage des frontières, Meyrin a récupéré la parcelle où se situe l'entreprise de déménagement Treyvaud Interdean.

La mue de Balexert en vue de l'arrivée de la Fnac

Comme nous vous l'avions déjà annoncé voici deux ans, le centre commercial Balexert a entamé une série d'expansions. Jusqu'à 150 ouvriers ont oeuvré par moment sur ce qui a été le plus grand chantier privé de Genève. Son coût a été estimé globalement à 105 millions de francs, sans les aménagements extérieurs.

Ce centre passera progressivement de 50 à 100 commerces. Actuelle-

ment, il y en a déjà 80. Unique propriétaire des lieux depuis le printemps 1996, la Migros y a installé sa deuxième Ecole-Club genevoise, mais aussi M-Electronics & Future et Sports & Fun. Voilà qui explique la progression de 300 à plus de 360 du nombre de salariés du géant orange en deux ans sur Vernier. Mais la Migros n'entend pas monopoliser les nouvelles surfaces.

Le complexe de dix salles de cinéma a été inauguré en fin d'année dernière. Village Roadshow a créé ainsi trente places de travail en développant une activité culturelle qui manquait encore sur notre commune.

Dès le 15 octobre prochain, de nombreuses boutiques de textiles vont s'y étendre: Esprit, Carol, PKZ, Feldpausch, Blue Dog, ou encore H&M (qui verra ses surfaces passer de 300 à 1400 m²), Spengler (de 500 à 1300 m²).

S'y ajouteront Interdiscount, Swisscom, Parfumerie Principale, etc. Par contre, pour assister à l'ouverture de la deuxième Fnac de Suisse, après la prochaine ouverture d'un premier magasin près de Rive, il faudra patienter jusqu'en janvier 2001. Elle disposera alors d'environ 1500 m².

Pour rester dans le périmètre de Balexert, un mot sur l'entreprise Boccard. Elle projette de déplacer sa pépinière à Bernex pour faire construire à la place un hôtel, ainsi que quatre petits immeubles et 22 villas jumelles.

Le rapport relatif à cette modification des limites de zones va être traité ces prochains jours au Grand Conseil. On saura alors si ce projet pourra ou non démarrer prochainement.

Chez Boccard, on souhaite parvenir à rester sur Vernier pour les activités autre que la pépinière, soit 55 des 70 emplois actuels.

Forte croissance des emplois à Vernier

La suite du BIBC

Outre le TCS et environ 400 salariés, le BIBC abrite encore la Fédération routière internationale, Multilink dont nous avons déjà parlé ci-dessus, de même que Facicom et Air Total. Enfin, mentionnons encore le poste de quartier de la gendarmerie. Bref, au total, les bâtiments D, E et F sont occupés par environ 630 personnes. La deuxième étape, celle des bâtiments A, B et C, a été lancée voici quelques semaines déjà. Il s'agit d'un chantier d'environ 30 000 m² de bureaux. Une banque serait intéressée à venir louer près d'un tiers des surfaces en construction. Ce chantier, mené par l'entreprise Induni, devrait s'achever pour l'automne 2001. Enfin, relevons l'évolution de quelques autres entreprises établies sur la commune. Tout d'abord la banque Robeco, laquelle a fusionné en avril 1999 avec Rabobank sous le nom de Rabo Robeco Bank. Il s'agit d'un établissement spécialisé dans la gestion

de fortune pour la clientèle internationale. Existant à Genève depuis 1972, Robeco Bank est active dans l'immeuble Air Center, situé face au BIBC. Du fait des objectifs ambitieux assignés au nouvel établissement, doubler les actifs sous gestion d'ici cinq ans, ses effectifs devraient progresser encore.

Les activités de Messerli en Suisse, active dans l'équipement de bureau entre autres, ont été intégrées dans Océ, néerlandaise comme la Rabo Robeco Bank. La succursale genevoise, sise à Vernier-Village depuis 1992 déjà, a intégré Océ printing, spécialisée dans les grosses imprimantes. Présente dans de nombreux pays à travers le monde, Océ a réalisé en 1998 un chiffre d'affaires d'environ 4,4 milliards de francs. La Suisse ne représente que 5% de celui-ci.

A Châtelaine, la Deutsche Schule connaît un essor réjouissant. La venue de Procter & Gamble a encore augmenté le nombre de ses élèves

qui est désormais de 282, y compris 52 fréquentant le jardin d'enfants.

A ce propos, celui-ci loue des locaux dans les immeubles de la Fondation des Maisons Communales à Henri-Golay.

Partenaire de Telecom

Sise sur la commune, Mathys Expo a été le partenaire de l'UIT dans le cadre de Telecom 99, suite à une mise au concours internationale. Elle a fourni des stands clé en main, notamment ceux de Manpower, Motion, Kingston SCL, Canada, NCR, etc. Cela a nécessité l'engagement de 40 collaborateurs en supplément de l'effectif actuel. En plus de cette activité, Mathys Expo réalise 90% des lettrages publicitaires pour les TPG. Ainsi, l'une des entreprises genevoises qui a le plus bénéficié des retombées de la tenue de l'exposition Telecom à Genève est établie à Vernier.

Serge Guertchakoff

2143 emplois en plus en dix ans

L'Office cantonal de la statistique du canton de Genève a publié les résultats du recensement fédéral des entreprises de 1995 voici environ une année.

Au cours de la décennie 1985-1995, le développement économique du canton (mesuré en nombre d'emplois) s'est principalement concentré sur des communes de la rive droite (Meyrin, le Grand-Saconnex, Vernier, Satigny et Pregny-Chambésy) ainsi que sur deux communes de la rive gauche (Plan-les-Ouates et Lancy).

En revanche, durant la même période, l'emploi a fortement reculé en Ville de Genève et, dans une moindre mesure, à Carouge.

La croissance de l'emploi a été particulièrement vive sur la rive droite (+ 39,1% en dix ans, alors que la moyenne cantonale est de + 2,2%). On note, en particulier, des hausses très importantes dans les communes suivantes: Meyrin (+ 7839, dont environ la moitié sur le site du CERN), Grand-Saconnex (+ 2369), Vernier (+ 2143), Satigny (+ 2141) et Pregny-Chambésy (+ 767, en partie grâce au développement de l'OMS).

Par contre, dans un tiers des communes, l'emploi a reculé. En dehors de la ville de Genève (- 13265 emplois), la baisse de l'emploi a principalement touché Carouge (- 559), Confignon (- 523, une baisse due à la manière de dénombrer le personnel des activités paras-

colaires), Puplinge (- 176) et Onex (-100). Fait intéressant, la part des emplois tertiaires (soit ni agricoles, ni industriels) dans les communes genevoises autres que la Ville est passée de 67,5% à 73,1% en dix ans. En Suisse, le tertiaire rassemblait 64,3% des emplois en 1995.

En fait, la ville de Genève a perdu durant ces dix ans, 10 000 emplois dans le secteur secondaire : 5 100 dans les industries manufacturières, 3800 dans la construction et plus de 1000 dans "la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau", à la suite du déménagement des SIG au Lignon.

Outre la ville de Genève, quatre communes offrent sur leur territoire plus de 10 000 emplois. Il s'agit de Meyrin (25 500 emplois, dont près de 10 000 sur le site du CERN), Carouge (15 600), Lancy (11 000, dont 2200 grâce à la gare de la Praille et au siège des TPG) et Vernier (10 600, dont 5 100 dans le secteur secondaire).

Vernier est ainsi la quatrième commune genevoise la plus industrialisée, en terme de % du total des emplois communaux. Suivent, avec 6000 emplois, Satigny (la commune la plus industrielle du canton) et le Grand-Saconnex (l'une des plus tertiariées), puis Plan-les-Ouates (4600 emplois) et Thônex (4500, dont plus de 2200 liés aux hôpitaux de gériatrie et de psychiatrie).

Vernier sur le Net

A l'heure actuelle, notre commune n'est guère présente sur le média du futur qu'est Internet. Elle dispose de quatre pages où est disposée une liste synthétique de renseignements hébergée sur le site de l'Association des communes genevoises. On y accède même en tapant "vernier.ch".

Par contre, si l'on écrit "vernier.com", on se retrouve sur le site d'une entreprise informatique américaine !

Rares sont les associations ou entreprises verniolanes à s'y trouver, même s'il existe plus de 500 sites comprenant le mot Vernier. Bien souvent, il s'agit d'un nom de famille. C'est ainsi que l'on peut arriver sur le site électoral d'Edouard Balladur du fait que son photographe se nomme Vernier...

L'auberge de la Mairie, l'ébéniste Vincent Pelleriti, l'imprimeur BGI, l'école ESM ou encore Air Total ont franchi le pas.

Et les autres ? C'est pour répondre à cette question entre autres et parce que le Conseil administratif a fait de la promotion économique un des points de son programme de législature que la commune a adressé un bref questionnaire à 100 entreprises sises à Vernier. Il s'agit en fait d'un sondage relatif à deux projets : l'organisation par la commune d'exposés-débats et l'intérêt pour les entreprises de se présenter sur le site de la commune.

22% de réponses

Les entreprises semblent relativement peu intéressées à participer aux éventuels exposés-débats que pourrait mettre sur pied la commune (Seules 4 des 22 entreprises y ont répondu favorablement).

Les domaines qui les motiveraient le plus sont : les problèmes de circulation, parkings, etc.; le développement durable (économies d'énergie, traitement des déchets, etc.); l'aménagement du territoire et les problèmes de voirie. 45% des entreprises ayant répondu disposent déjà d'un accès à Internet, mais seules 9% ont leur propre site.

Internet est avant tout utilisé pour rechercher des renseignements (29%), pour envoyer ou recevoir des messages (26%), pour consulter des informations relatives à des fournisseurs (19%), pour acheter des biens et services (10%) et pour effectuer des opérations de paiements (10%). 45% des utilisateurs d'Internet le fréquentent "occasionnellement", les autres s'y rendent plus fréquemment.

Sites fréquentés

Le site de l'Etat de Genève (www.geneve.ch) a déjà été visité par 56% des sondés ayant répondu, et celui de la promotion économique

du canton (www.geneva.ch) par 33%.

A ce propos, relevons le récent lancement de deux nouveaux sites intéressants : www.premises.geneva.ch propose un catalogue des locaux d'activités disponibles.

Vérification faite, pour Vernier, cinq offres, essentiellement de locaux industriels, sont proposées. Elles concernent toutes un bâtiment situé dans la zone industriel de Château-Bloch au Lignon et représentent en tout une surface d'environ 5000 m².

Les données seront mises à jour au minimum tous les six mois.

Le second site s'appelle www.smartcapital.ch. Il est destiné à mettre en relation entreprises et investisseurs.

On peut y consulter une liste d'entreprises présélectionnées qui sont à la recherche d'investisseurs. Autre alternative : y insérer sa propre entreprise.

"Si la commune de Vernier vous donnait la possibilité de présenter votre entreprise sur son site Internet, seriez-vous : très intéressés (11%), intéressés (11%), pas très intéressés (42%), pas du tout intéressés (37%)."

Fort de ce sondage, le conseiller administratif Christophe Iseli va pouvoir prendre la décision adéquate.

balexert

TOUTSOUSLEMÊMETOIT

FINANCES
IMMOBILIER
FIDUCIAIRE
ASSURANCES

FONDSHOP et Gestion de Fortune
Achat / vente en Suisse / France voisine
Déclarations d'impôts 2000
Vie, risque, ménage, voiture, RC

Vous disposerez d'un interlocuteur personnel, ayant une vue d'ensemble, optimisant vos avoirs actuels et futurs selon vos besoins et vos objectifs.

MicroGestion

Agent officiel de **FONDCENTER**

centre de conseil et de gestion

Agréée par la Commission Fédérale des Banques (CFB)
Avenue Louis-Casat 27 / 1211 Genève 28 / Tél. 796 15 50 Fax 796 15 22

Buffet Lunch

Tous les dimanches de 11h30 à 14h00

au restaurant *La Récolte*

- de succulents plats chauds,
- d'attrayantes salades de saison,
- des crêpes et des gaufres,
- un merveilleux buffet de douceurs

Sfr. 39.⁵⁰

Réservations au 710 30 52



Les réfrigérateurs

Petites annonces

Pourquoi les récupérer ?

Pour préserver notre atmosphère : Des CFC sont contenus dans les frigors et congélateurs à raison d'environ 400 g par appareil : 1/3 dans le circuit de refroidissement, 2/3 dans les mousses d'isolation.

Afin que ces CFC nocifs pour l'environnement ne se perdent pas dans l'atmosphère, il est indispensable de collecter les réfrigérateurs usagés et de les traiter de manière appropriée.

Que faut-il récupérer ?

Tous les réfrigérateurs, congélateurs, ainsi que les chauffe-eau et les appareils de conditionnement de l'air doivent être récupérés.

Que deviennent-ils ?

Depuis novembre 1991, il existe une taxe directe d'élimination (TDE) des réfrigérateurs qui permet de détruire ces derniers sans nuisance pour l'environnement. Le montant de cette taxe, perçue grâce à la vente de vignettes d'élimination, est actuellement de 75 francs par appareil à éliminer.

Si vous désirez que votre réfrigérateur soit ramassé lors de la levée des

déchets métalliques, **il faut impérativement qu'il soit muni de la vignette " recyclable "**, qui peut être obtenue à la Mairie, au Centre d'entretien ou dans les postes de la police municipale.

Ramassages ménagers

Déchets encombrants

mardi 7 mars et 4 avril

Sont considérés comme déchets encombrants : meubles et objets ménagers volumineux (bois, plastique), matelas...

Déchets métalliques

jeudi 9 mars et 6 avril

Sont considérés comme déchets métalliques : feraille, métaux non ferreux (aluminium, cuivre, laiton), meubles et objets métalliques...

Attention : Selon la nouvelle loi en vigueur, tous les appareils électriques et électroniques tels que cuisinières, télévisions, machines à laver, ordinateurs, etc. doivent être impérativement rapportés dans les points de vente (cf « Infos Vernier n° 5-1999 »).

Pour tous renseignements :
Centre d'entretien, tél. 306 07 67.

Cherche arcade

Vernier Voyages cherche une petite arcade en vue de s'établir dans la rue du Village, afin d'être plus proche de vous pour mieux vous servir.
Tél. 930 12 60.

Cours d'anglais

Anglais rapide par professeur expérimenté, enseignement groupes et privé, tous niveaux.
Mr. Richard, tél. 796 41 52.



ARBO TECH SOINS AUX ARBRES

-TAILLE DES ARBRES
ET GRANDS SUJETS

-ABATTAGE ET
DÉMONTAGE DÉLICATS

-PROTECTION DES ARBRES :
PRÉVENTION SUR CHANTIERS

-TRAITEMENTS DIVERS
ANALYSES DES RISQUES

-PLANTATIONS ET
TAILLES DE FORMATIONS

BUTTY & CIE

10, chemin de Sales - 1214 Vernier
tél. 079 203 45 28 ou 022 341 38 41
fax 022 341 45 10



Le bon conseil du bpa

Les enfants en voiture

Dans tous les domaines de la vie, les enfants sont particulièrement menacés, notamment dans la circulation routière, et également en tant qu'occupants de voitures ! Les enfants qui voyagent en voiture sans être assurés par un système de retenue sont, en cas de choc, projetés brutalement contre le pare-brise ou même à travers celui-ci.

Le bpa rappelle que l'ordonnance sur les règles de la circulation routière prescrit (art. 60 OCR) que les enfants jusqu'à sept ans ne sont autorisés à prendre place sur les sièges avant

que s'il leur est impossible d'occuper les sièges arrière.

Les petits enfants doivent être transportés, sans exception, attachés au moyen d'un dispositif de retenue (sièges pour enfants, ceintures de sécurité). En outre, on installera un verrouillage de sécurité pour enfants aux portes arrière. Mais la sécurité des enfants (et des adultes) dépend aussi des facteurs psychologiques : par exemple, pas de trajets trop fatiguants et trop longs, pas de voyage non-stop, etc. Plus les enfants transportés sont jeunes, plus les voyages devraient être courts.



Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines
1219 Châtelaine

Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

MENUISERIE • CHARPENTE
ESCALIERS • COUVERTURE

Revendeur concessionnaire
EgoKiefer

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

Volets aluminium

Portes d'entrée

G. FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien
Clôtures - Piscines



8d, chemin Mouille-Galand - 1214 Vernier

Tél. 341 18 56

Fax 341 23 21

Espace Santé Esclarmonde SA

Consultations - Cours

Drainage lymphatique (Vodder)
Massages: californien, relaxant,
anti-cellulite, femmes enceintes, bébés

Kinésiologie

Bébés, enfants, adultes, animaux

Réflexologie - Réflexochromie

Remboursés par les assurances
(complémentaires)

23, avenue Sainte-Cécile

CP 137 - 1217 Meyrin 1

Tél/fax: (022) 782 29 07 Sur RDV

E-mail: esesa@swissonline.ch



ENTREPRISE GÉNÉRALE
D'ÉLECTRICITÉ

98, route de Vernier
1219 Châtelaine

Tél. 797 22 20 - Fax 797 33 32

Concessionnaire des Services Industriels (S.I.G.)
et de Swisscom (P.T.T)

imprimerie - mailing

SRO-KUNDIG SA

arts graphiques et communication

Chemin de l'Etang 49
Case postale 451
CH-1219 Châtelaine/Genève



Imprimeur à Genève depuis 1832. Votre partenaire dans les arts graphiques et la communication

Tél. 022/795 17 17 - Fax 022/795 17 18

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022/341 08 43
Fax 022/341 67 72
Natel 079/203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier:

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

Vincent PELLERITI



MENUISERIE - AGENCEMENT
ÉBÉNISTERIE

Réparations en tous genres

115, route de Vernier - 1219 Châtelaine

Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25

Ecole BER Genève

Nouveau : 6^e spécialisée
Classes du CYCLE et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

Cours d'appui
Français pour étrangers
Secrétariat *médical*
Secrétariat

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits affectifs

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg

Tennis d'Aïre

Locations des courts couverts et extérieurs

Du 27 mars au 22 octobre 2000 (30 semaines)
de 9h à 22h

TENNIS

Court couvert

A. Abonnement 1 heure par semaine

heures pleines + week-end
(lun-ven 12h-14h et 17h-22h) Fr. 355.-

heures creuses
(lun-ven 9h-12h et 14h-17h) Fr. 314.-

1 heure Fr. 13.-

1 heure (jusqu'à 18 ans) Fr. 8.-

Courts extérieurs

Abonnement 10 x ¾ heure
+ 1 période gratuite Fr. 100.-

¾ heure Fr. 10.-

¾ heure jusqu'à 18 ans Fr. 6.-

BADMINTON

Courts couverts

A. Abonnement 1 heure par semaine

heures pleines + week-end
(du lun au ven 12h-14h et 17h-22h) Fr. 273.-

heures creuses
(du lun au ven 9h-12h et 14h-17h) Fr. 232.-

B. Abonnement pour 10 x 1 heure
+ 1 période gratuite Fr. 100.-

jusqu'à 18 ans Fr. 80.-

1 heure Fr. 10.-

1 heure jusqu'à 18 ans Fr. 8.-

Renseignements : Tennis d'Aïre,
17, chemin des Lézards, 1219 Le Lignon, tél. 796 21 98.

Ecole de badminton

de 9 à 18 ans

Lieu : Tennis d'Aïre

Jour : le mercredi

2^{ème} période : du 15 mars au 21 juin 2000

Prix : Fr. 56.- /enfant/période
(paiement comptant à l'inscription)

Les cours n'auront pas lieu pendant les vacances
scolaires et jours fériés.

Renseignements : Tennis d'Aïre, tél. 796 21 98.

Commune de Vernier



le Service des sports

cherche

hôtesse-caissière pour la Piscine du Lignon

Bonne présentation, capable de tenir une caisse informatisée et habituée aux contacts avec le public.

Horaire : env. 20,25 heures / semaine,
comprend 1 week-end sur 2.

Période : du 13 mai au 10 septembre 2000.

Envoyer lettre manuscrite et curriculum vitae à :
Commune de Vernier, Service des sports,
30, route du Bois-des-Frères, 1219 Le Lignon,
tél. 796 62 96 (le matin de 7h30 à 12h).

36^e kermesse de la Paroisse Saint-Pie X

Carrefour du Bouchet

Vendredi 31 mars 2000

18h Ouverture de la kermesse, de ses stands et bars

19h Repas divers

20h30 Animation musical avec l'orchestre " **ARPÈGE** "
Au bar, **Damien** et son piano

Samedi 1^{er} avril 2000

Dès 8h Grand marché et son café-croissant

15h Ouverture des stands
Animation musicale avec **Damien** et son piano

19h Repas divers

20h30 Concert de jazz avec l'orchestre
" **BENNY' GOODIES** "

Dimanche 2 avril 2000

10h30 Grande messe animée par la chorale
" **LE MOLÉSON** "

11h15 Ouverture des stands
Apéritif musical avec la chorale " **LE MOLÉSON** "

12h30 Grand repas

14h30 Animation musicale avec **Damien** et son piano

18h Clôture de la fête.

Merci de votre visite.

ETES-VOUS INTERESSE(E) DE LOGER NOS SOLISTES ?

1. Stage COSÌ FAN TUTTE,
Maison Chauvet-Lullin, Vernier
- 10 NUITS DU 10 AU 19 MARS
de préférence dans la région de Vernier
pour env. 8 personnes individuelles
2. CARMEN, 3 périodes :
- 5 NUITS DU 27 MARS AU 31 MARS
- 17 NUITS DU 13 AU 29 JUIN
(sauf week-end du 23 au 25 juin)
- 5 NUITS DU 2 AU 6 AOUT
pour env. 9 personnes individuelles
3. BARBE-BLEUE, 2 périodes :
- 5 NUITS DU 10 AU 14 AVRIL
- 28 NUITS DU 1er AU 28 MAI
de préférence dans la région d'Aïre-Le Lignon
pour env. 10 personnes

N'HESITEZ PAS A CONTACTER
LE SERVICE CULTUREL DE VERNIER AU 306 06 86 !

DU 11 AU 19 MARS, DE 9H30 À 19H

la Maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57 à Vernier,
accueillera un

STAGE POUR CHANTEURS SUR L'OPÉRA COSÌ FAN TUTTE DE W.A. MOZART

Sur inscription uniquement, il vous est possible
d'aller les écouter.

Contactez le Service culturel de Vernier, tél. 306 06 86.

ATELIER DE COSTUMES

Selon une tradition désormais bien établie, notre atelier de costumes invite toutes les personnes intéressées à se joindre à nous :

Dès **le lundi 10 avril**
Salle des Fêtes du Lignon, 1er étage

Costumes fantaisies pour l'opéra-bouffe Barbe-Bleue,
sous la conduite de Marie-Pierre Morel-Lab de Lyon.

Inscriptions au Service culturel de Vernier, tél. 306 06 86

MERCREDI 22 MARS A 15H30 A L'ECOLE DE VERNIER-PLACE

DEUX PETITS OPÉRAS SERONT JOUÉS POUR ET PAR DES ENFANTS :

«Nous bâtissons une ville» de Paul HINDEMITH et
«La sorcière du placard aux balais» de Marcel Landowski.

dans le cadre du Festival Jeunesse de Vernier par le
Théâtre des enfants du monde et la Clé des Chants.

Direction musicale : Jean-Marie Curti

Mise en scène : Michèle Cart

Scénographie : Claire Berlie

Chefs de chœur : Christine Fellay et Elisabeth Borel

Chœur d'enfants : La Clé des Chants de Balexert

Orchestre de l'Opéra-Studio de Genève

«**NOUS BÂTISSONS UNE VILLE**» N'avez-vous jamais
rêvé de construire la plus belle ville du monde ? C'est le
pari d'un groupe d'enfants. Y parviendront-ils ?

«**LA SORCIÈRE DU PLACARD AUX BALAIS**» Dans la
maison de Pierre, une sorcière hante le placard aux
balais. Pour la voir, il faut chanter une chanson bien
particulière...

- ▶ MAÇONNERIES PAYSAGÈRES
- ▶ PAVAGES, DALLAGES NATURELS
- ▶ CLÔTURES, PIÈCES D'EAU
- ▶ ARROSAGE AUTOMATIQUE
- ▶ TAILLES DES ARBRES FRUITIERS
- ▶ ENTRETIENS DE JARDINS

tél. 341 38 41 - fax 022 341 45 10
10, chemin de Sales - 1214 Vernier

**BUTTY
JARDINS**
maîtrises fédérales

Impôts 2000

En direct des centres sociaux de votre quartier

La commune de Vernier met à nouveau à votre disposition trois permanences pour le remplissage des déclarations fiscales :

- une au Centre social du Lignon
- une au Centre social de Châtelaine
- une au Centre social des Avanchets.

Ces permanences s'adressent aux habitants de la Commune de Vernier qui ne peuvent remplir seuls leur déclaration et qui ont des revenus trop modestes pour s'adresser à une fiduciaire.

Néanmoins, une participation financière vous sera demandée.

Répartitions dans les quartiers :

Lignon - presqu'île d'Aïre

Centre social du Lignon,
78, av. du Lignon - 1219 Le Lignon
tél. 796 63 11

Châtelaine - Libellules - Vernier

Centre social de Châtelaine,
4, ch. de l'Etang - 1219 Châtelaine
tél. 979 06 06

Avanchets

Centre social des Avanchets
18, rue du Grand-Bay - 1220 Avanchets
tél. 795 75 90

Il est indispensable de téléphoner pour prendre **rendez-vous** dès que vous êtes en possession des **justificatifs de vos revenus 1999 ainsi que de votre déclaration.**

Limite de revenus :

Nous ne prendrons en considération que les personnes dont le revenu annuel n'excède pas :

- Fr. 40'000.- personne seule
- Fr. 50'000.- couple
- Fr. 60'000.- famille

L'épargne ne doit pas dépasser globalement :

- Fr. 25'000 personne seule
- Fr. 40'000 couple/famille

Nous vous communiquons ci-dessous la liste des documents à amener selon votre situation personnelle :

1. AVS - AI - OCPA :

- attestation rente AVS-AI 1999

- attestation OCPA (prestations versées en 1999)
- attestation retraite éventuelle 2^e pilier (1999)
- carnets d'épargne, comptes bancaires (mis à jour au 31.12.1999)
- cotisations assurance maladie 1999
- frais médicaux : décomptes assurance maladie, dentiste, lunettes (1999)
- certificats médicaux pour régime, traitements spéciaux
- si emprunt bancaire : décompte intérêts versés en 1999

Salariés :

- attestation salaire 1999
- attestation chômage, attestation indemnités PCMM 1999
- attestation indemnités pertes de gain 1999
- attestation allocation logement, allocations familiales, 1999
- carnets d'épargne, comptes bancaires (mis à jour au 31.12.1999)
- cotisation assurance maladie 1999
- frais médicaux : décomptes assurance maladie, dentiste, lunettes 1999
- certificats médicaux pour régime, traitements spéciaux
- assurance vie (contrat)
- si emprunt bancaire : décompte intérêts versés en 1999
- pension pour personne à charge.

L'ETOILE SPORTIVE FÉMININE DE VERNIER



CHERCHE

UNE MONITRICE (gymnastique enfantine)

MARDI DE 16H15 À 19H
ÉCOLE DES RANCHES À VERNIER.

Renseignements :

Christine RABASSA (monitrice),
tél. 789 59 41

Martine PROGIN (présidente),
tél. 341 15 78

Prochaines séances du Conseil municipal

14 mars	2000	à 20h30
11 avril	2000	à 20h30
23 mai	2000	à 20h30
27 juin	2000	à 20h30

La MACAV

Maison d'artisanat communal
amateur de Vernier, 48, rue du Village



jusqu'au 18 mars 2000

DAGMAR ALLENBACH

Décorations florales en fleurs
séchées et en tissus
Style rétro-rustique sur objets
de brocantes.

du 27 mars au 15 avril 2000

A LA RENCONTRE DU PLIAGE

Classe de Fabienne Maître et
Claire Rolfo-Pratolini, 5P Aïre

Boutique 2000 du déjà porté

Le Lignon, place des Eglises



Nouvelle équipe !
Vous êtes les bienvenus.

Réception et vente de vêtements
de printemps - été
pour femmes et enfants.

La boutique est ouverte tous les
lundi de 14h à 17h, sauf durant les
vacances scolaires.

Renseignements aux tél.
796 59 12, 796 34 65 ou 796 53 58.

Echos des clubs d'aînés

Les établissements D2 de la commune de Vernier

Un D2 est un appartement avec encadrement pour personnes en âge AVS ou rentiers AI dès la cinquantaine, voire avant selon la situation.

Les visites des deux établissements sis sur Vernier ont été effectués par des membres du groupe de rédaction des pages " Aînés ".

Pour votre information, nous vous les présentons succinctement ci-dessous.

Visite du D2 du Lignon

Au 50-53 avenue du Lignon deux personnes travaillent à plein temps, soit le gérant social et son intendant qui, entre autres, se charge de venir en aide aux personnes ne pouvant plus faire leurs courses. Cela représente 70 à 80 services par mois.

De plus, une dame vient chaque jour, du lundi au vendredi durant quelques heures, pour préparer la table. Le repas de midi est ensuite livré par un traiteur et réunit entre 20 et 25 personnes, qui s'inscrivent selon les jours et leurs envies.

Les menus sont affichés à l'avance. Si les locataires pensent recevoir des visites, ils ont la possibilité de les inscrire aussi et pourront s'isoler avec elles tout en étant parmi les autres.

Dès 19h et jusqu'au matin, il y a un veilleur de nuit ; cette fonction est remplie par des étudiants en médecine ou en service social. Il suffit de tirer sur un cordon depuis les toilettes et l'appel s'enregistre au poste de garde.

Un immense avantage pour les locataires consiste en la possibilité de pouvoir dialoguer avec le gérant, toujours à l'écoute pour leur rendre de multiples services : téléphoner pour eux, expliquer le courrier administratif, remplir la déclaration fiscale, gérer les frais médicaux et tout cela n'est pas exhaustif. De plus, le gérant participe activement au Club des Aînés du Lignon, qui se rencontre dans la salle à manger du D2 au 12^{ème} étage.

Les locataires jouissent du privilège de participer aux excursions du Club des Aînés, en payant un petit supplément s'ils ne sont pas membres. C'est la même chose pour les repas organisés par le Club dans les locaux du D2.

Sur les 161 personnes résidant dans l'immeuble à fin 1999, il n'y avait que 46 hommes.

Nous avons interrogé une locataire de ce D2. Elle est venue habiter là, parce que la maison qu'elle occupait auparavant allait être démolie. Elle voulait rester à Vernier et trouvait là tout le confort nécessaire. Elle s'investit activement dans le Club des Aînés et dans les activités du D2, se chargeant de responsabilités, un exemple à suivre...

Les appartements sont des studios à Fr. 299.-, des 2 ½ pièces à Fr. 324.- ou des 3 pièces dont le plus cher est à Fr. 565.-. Il s'agit du prix de location comprenant les charges et ne tenant pas compte d'une éventuelle surtaxe dépendant du revenu.

Pour toute personne intéressée par un 2 ou 3 pièces dans le D2 du Lignon, il faut d'abord contacter le gérant au 796 16 70 pour une visite préalable. Ensuite, il faut remplir le formulaire d'inscription mis à disposition par les Fondations immobilières de droit public, 23, rue Gourgas.

Visite du D2 des Avanchets

Le D2 des Avanchets, situé rue du Grand-Bay 16, a ouvert ses portes le premier décembre 1978.

Il dispose de locaux communs au rez-de-chaussée, soit une grande salle polyvalente, une cuisine, une petite cafétéria, une pièce TV et bibliothèque et bien sûr le bureau de la gérante. Celle-ci avec l'aide d'une intendante offre aux locataires écoute, soutien et aide administrative. A cela s'ajoutent les courses pour les personnes ne pouvant les faire elles-mêmes et les accompagnements, chez le médecin par exemple.

Des animations adaptées aux goûts et aux possibilités des résidents sont régulièrement organisées. Plusieurs d'entre eux sont également membres du Club des Aînés des Avanchets, proche de l'établissement.

Club des aînés d'Avanchet

Mme Hedwige Bonny
21, rue du Grand-Bay
1220 Avanchet
Corresp. : C.P. 141
1211 Genève 28
Tél. 796 99 59 (privé)
Ouverture le mardi
de 13h30 à 17h30.

Club des aînés de Châtelaine-Balexert

Mme Aimée Brandt
39, av. de Crozet
1219 Châtelaine
Tél. 796 60 83
Ouverture les mardi,
mercredi et jeudi
de 14h à 17h.

Club des aînés des Libellules

Mme Alice Fasel
10, ch. de l'Usine-à-Gaz
1219 Le Lignon
Tél. 797 13 97
Ouverture
les lundi, mardi et jeudi
de 13h30 à 17h.

Club des aînés du Lignon

Dir. collégiale
50-53, av. du Lignon
1219 Le Lignon
Tél. 796 16 70
Ouverture du lundi au
vendredi de 14h à 18h
(animation principale
le mercredi).

Club des aînés de Vernier-Village

M. Isaac Nicolier
6, ch. de Champ-Claude
1214 Vernier
Tél. 341 03 48
Réunions
les mercredi et vendredi
de 13h30 à 17h.

Chaque vendredi un repas commun est confectionné sur place avec l'aide active des futurs convives et il remplit tout l'immeuble d'effluves appétissantes. Entre 30 et 35 personnes y participent régulièrement. De plus, les aînés du quartier sont accueillis avec plaisir, il leur suffit de s'annoncer auparavant par téléphone au 797 04 40.

Des séances de gymnastique pour seniors ont lieu tous les lundis à 10h15, elles aussi sont ouvertes et reçoivent volontiers de nouveaux participants.

Les appartements sont des 2 pièces ou des 3 pièces, qui avec les charges reviennent respectivement à Fr. 410.- et Fr. 610.-. Cependant, selon leurs revenus, les locataires peuvent se voir appliquer une surtaxe.

Chaque logement dispose d'une alarme dans le salon et

dans la salle de bains. De plus, durant la nuit, un veilleur reste à disposition.

Actuellement, les D2 des Avanchets n'a pas de liste d'attente et une trentaine d'appartements ont même été loués à des jeunes en formation, ce qui pourrait être une source de dynamisme intergénérationnel.

Les logements s'adressent à des personnes indépendantes en âge AVS ou à des rentiers AI.

La première étape consiste en une visite des lieux. Ensuite, il faut s'inscrire auprès des Fondations immobilières de droit public, 23, rue Gourgas. Après un examen du dossier, le comité de la fondation propriétaire, en l'occurrence Vernier-Aviation, décide de l'attribution d'un appartement.

Nul besoin d'avoir des jumeaux pour y dénicher la bonne affaire !

Dimanche 26 mars 2000 de 11h à 16h
dans le quartier des Avanchets

Vente d'habits, jouets et matériel d'enfants

et notamment - mais pas exclusivement - d'affaires en double qui pourraient intéresser des parents d'enfants multiples

dans les locaux du Centre Communautaire Oeucuménique des Avanchets, 17, rue du Grand-Bay
y compris une braderie : «tout à Fr. 1.-»

Organisé par l'association Jumeaux, Triplés et plus
27, rte de Cornière à Puplinge



Les samaritains de Vernier organisent

un cours de sauveteurs

(obligatoire pour le permis de conduire)

les 20, 22, 24, 27 et 29 mars 2000
de 20h à 22h à l'école de Balaxert

un cours de massage cardiaque

(réanimation cardio-pulmonaire)

les 11 et 12 avril 2000
de 19h30 à 22h30 à l'école de Balaxert

Informations et inscriptions au 827 37 57.

Le S.E.V.V. organise

au parc de la mairie

1ère exposition de narcisses



Vous connaissez les Jonquilles, mais savez-vous qu'elles ne composent qu'un petit groupe de cette grande famille.

Pendant les mois de **mars et d'avril 2000** profitez des premiers rayons du soleil, venez découvrir les différentes sortes de narcisses.

Ainsi : les narcisses trompettes, ceux à petites ou grandes couronnes de même que les narcisses botaniques ne vous seront plus étrangers.

Quelle est votre préférence : les fleurs simples, les doubles ou les variétés bouquets ?

Vous trouverez certainement la plante qui vous plaira. Attention pour la trouver, deux promenades seront peut-être nécessaires.

Pour voir toutes les variétés : les hâtives et les tardives deux visites sont indispensables.

Entrée libre - Pour tous renseignements : tél. 306 07 67.



La Gazette de

Vernier - Village

Les bruits, ça court, ça court...

Les rumeurs vont bon train à Vernier Village. On aurait vu Gilbert danser la Lambada à la fête du village et l'on soupçonne Pétula et Alfred d'avoir triché au stand de fléchettes. On parle également de Madame Deblue qui penserait se doter d'un nouveau chat. Mais surtout, un bruit court, court et court... la Maison du Quartier de Vernier Village rouvrirait ses portes pour le printemps 2000. Et qui a dit que le nouveau millénaire ne nous réservait pas de belles surprises ?



Message réservé EXCLUSIVEMENT aux jeunes...

Tu te dis que ça y est, l'été s'envole et que d'ici aux cadeaux de Noël il va bien falloir s'occuper ? Que les discussions avec les copines ou les matchs de foot avec les copains c'était super mais qu'il va commencer à faire un tantinet frisquet ? Que la mère de Charlotte ou de Bruno n'est plus d'accord pour que vous veniez envahir tous les jours son salon de 16 à 18h. ? Bref, que ce serait cool d'avoir un endroit où tu pourrais te sentir à l'aise et au chaud !!

Et bien nous, on y a pensé !!

A partir du 3 avril tu pourras venir pour te réchauffer, mais aussi pour rencontrer des gens sympas dans ta maison de quartier...

Et, en plus, personne ne te demandera d'apporter ton casse-croûte ou tes devoirs, mais tes copains, ton cousin, ta frangine, et surtout ta bonne humeur.

Le rêve, quoi !!



Flûte, j'ai plus l'âge...

Mais comment ça marche ?

Bonne question. **E**t bien, d'abord, ça marche grâce à vous ! Parce que vos besoins sont importants. Et ça marche avec à vous ! Dès le 3 avril 2000, nous vous proposons :

- Un accueil libre pour préadolescents (10-14 ans), tous les jours de 16h. à 18h. et les mercredis de 13h30. à 18h., avec quelques sorties...
- Une animation pour tous. Pour se rencontrer, se connaître et partager nos idées.
- Si vous en ressentez le besoin ou si le cœur vous en dit, une maison pour vous exprimer oralement, blablabla, musicalement, tralala, ou encore culinairement, miam miam... C'est votre Maison de quartier.



Où ça ?

A deux pas de chez vous !
Au numéro 7 du chemin Champ-Claude.
On vous attend !



Maison du Quartier
de Vernier Village.
Le Comité.

La Protection civile de Vernier à nouveau sollicitée



En 1999, la protection civile suisse a connu la plus grande mobilisation de son histoire.

Au total, plus de 233'000 journées de travail ont été accomplies au profit de la collectivité.

En effet, après les avalanches et les inondations, la Suisse a dû faire face à un afflux massif de requérants d'asile en provenance de l'ex-Yougoslavie. Ainsi, à peine rentré de son opération de secours à Grimentz/VS, l'OPC (Organisme de Protection Civile) de Vernier fut sollicité pour l'hébergement des demandeurs d'asile.

Vernier accueillant déjà un grand nombre de réfugiés sur son territoire, les autorités ont renoncé à ouvrir un nouveau lieu d'accueil sur le territoire communal mais ont décidé de recevoir



ces personnes dans la construction de Cayla, située en Ville de Genève.

Du 16 juillet au 31 décembre 1999, 152 membres de la protection civile de Vernier se sont donc relayés, 24h/24h et 7j/7, pour encadrer ces requérants d'asile. Cela représente un total de 20'216 jours de service.

A noter que, contrairement à ce qui s'est produit dans d'autres centres d'hébergement, aucun incident majeur n'est à déplorer dans le centre géré par l'OPC Vernier, celui-ci abritant exclusivement des familles.

Tous les membres de la protection civile qui ont participé à cette action étaient volontaires et la majorité d'entre eux a trouvé cette opération humanitaire très enrichissante.

P.R.



FSG Aïre-Le Lignon

4 et 5 mars 2000 Journées de test agrès genevois

Centre sportif du Lignon (Ecole).
Entrée libre. Horaire : de 10h à 16h30.

Soirée bisannuelle le 11 mars 2000

sous le thème " Le monde de Walt Disney "

Salle des fêtes du Lignon.

Entrée Fr. 5.- (adulte et + de 18 ans). Musique : Knights of Dance.

Horaire : dès 19h (ouverture des portes à 18h30).

Disco à partir de 22h30

Paroisse Protestante de Vernier

**Assemblée générale
mercredi 15 mars 2000
à 20h**

avec, à 19h, un repas léger.

Election du Conseil de paroisse
(législature 2000-2004).

CHOSE PROMISE, CHOSE DUE

aussi replongeons-nous dans cette plaquette heureusement éditée - pour ceux qui n'auraient pas suivi - par nos Autorités communales à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle Mairie, le 26 mai 1973. Comme le temps passe...

Aujourd'hui, nous allons faire un peu d'histoire communale, suivre Monsieur Pierre Pittard et survoler les siècles :

«Géographiquement rattaché au pays de Gex, Vernier - nous dit notre ancien Maire - contrairement à d'autres communes genevoises, est constitué par différentes agglomérations dont les centres principaux furent pendant longtemps Vernier, Châtelaine, Aïre, Cointrin écartelé entre quatre com-

munes, puis Balexert, Le Lignon et bientôt l'Avanchet.

Le nom de Vernier proviendrait du mot celtique "verne" désignant l'aulne, celui de Châtelaine serait en rapport avec un petit château, cependant qu'Aïre rappellerait l'emplacement réservé au battage des céréales. Balexert tire son nom d'un propriétaire du domaine, possédé autrefois par la famille du patriote Lévrier. Le nom du Lignon fut donné à son domaine des Grebattes, nom du nant qui draine les eaux de Châtelaine, par Francis d'Ivernois. L'Avanchet évoque le ruisseau, aujourd'hui canalisé sur sa plus grande partie, qui récolte les eaux de Cointrin pour les déver-

ser dans le Rhône.

Les limites de la commune sont celles de l'ancienne paroisse qui comprenait les localités de Vernier, Châtelaine et Aïre.

Avec ses 7,67 km², Vernier occupe le huitième rang des communes gene-

voises. Communauté paysanne française, Vernier constituait du côté de Châtelaine la frontière avec la République de Genève; la contrebande y était intense et donna lieu à des querelles et bagarres meurtrières, incidents parfois si graves que la diplomatie eut à intervenir.

L'église catholique de Vernier qui dépendait du prieuré de Saint-Jean-Hors-les-Murs à Sous-Terre puis de l'abbaye de Saint-Claude dans le Jura, était située à Poussy; son emplacement est signalé par une croix de pierre au centre du vieux cimetière. Avec la conquête bernoise, la Réforme fut introduite; le temple de Vernier bâti en 1615 fut démoli en 1662 avant que

(....)

Vernier a été occupé successivement



par les Helvètes, les légionnaires romains, les Burgondes, les Francs, les Sarrasins et les Germains qui subirent une sanglante défaite à Vernier en 1029, au lieu appelé dès lors les "Batailles", où un cimetière barbare a été découvert. Avec l'institution du régime féodal le seigneur de Vernier, titre porté par la famille Bourgeois, fit hommage de son fief aux comtes de Genevois puis dès 1355 aux comtes puis ducs de Savoie.

A cette époque les îles d'Aïre, qui disparurent avec la construction de l'usine hydro-électrique de Chèvres, furent célèbres car on y trouvait des orpailleurs, c'est-à-dire des personnes qui extrayent des paillettes d'or des sables d'alluvion provenant des

grandes crues de l'Arve et déposés par le Rhône sur ses berges. Près de Châtelaine se trouvait le Bois-des-Frères, aujourd'hui propriété de la Ville de Genève ayant appartenu à l'Ordre des frères prêcheurs de Saint-Dominique, avant de passer à l'Hôpital général puis à la famille des seigneurs de Vernier.

Occupé par les Bernois en 1536, le pays de Gex fut restitué au duc de Savoie 30 ans plus tard, pour subir dès 1590 la domination des Genevois, marquée par de vifs combats dont celui de Châtelaine le 7 juillet 1590 où s'illustra, du côté genevois, le capitaine De Maisonneuve. Par le traité de Lyon de 1601, le pays de Gex fut attribué au royaume de France et rattaché comme baillage à la province de Bourgogne. A la Révolution française, Vernier fit partie du département de l'Ain puis, après l'annexion de Genève à la France, de celui du Léman.

A la chute du Premier empire, au moment de l'union de Genève à la Suisse, Vernier fut une des six communes françaises cédées à la Diète par le traité de Paris du 20 novembre 1815 et par cette dernière à Genève, car elle entendait accueillir un canton formant un tout homogène et non pas une quantité d'enclaves comme c'était le cas de l'ancienne république avec ses mandements.

Le 4 juillet 1816, le sous-préfet de Gex transmettait ses communes au commissaire fédéral qui le 11 octobre de la même année les remettait au canton; dès cette date Vernier, constitué en commune, a participé au développement genevois.

Au moment de son rattachement à Genève. Vernier comptait 566 habitants.

(....)

Commune essentiellement agricole à l'origine, qui tirait certains profits de la pêche, Vernier disposait de quelques tuileries, exploitait des carrières de molasse, utilisait la force motrice du Rhône pour ses moulins à blé, abritait quelques horlogers. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, Châtelaine eut son heure de gloire avec son théâtre aux représentations desquelles Voltaire aimait à prendre part.

Le développement des transports en commun (chemin de fer dès 1858,

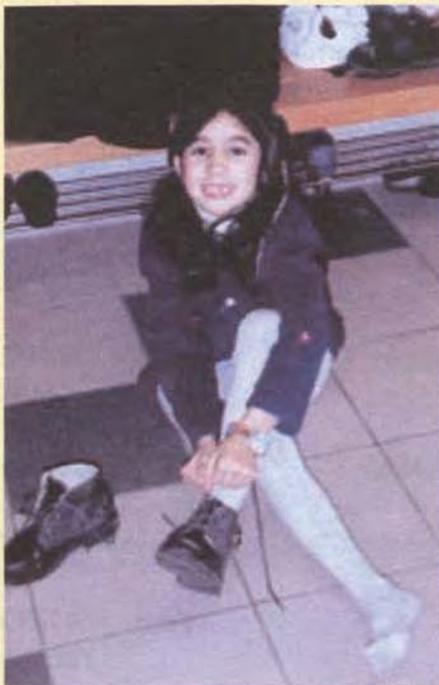
voie industrielle de l'usine à gaz en 1914, tramway en 1889), l'exploitation de l'usine hydro-électrique de Chèvres en 1896, l'installation de certaines entreprises, ont contribué à son essor, que la proximité de la ville a accéléré. C'est aujourd'hui une des communes les plus industrielles du canton. Cette position implique un intense déplacement de population de son lieu de travail à son habitat, se traduisant par une utilisation de plus en plus poussée des transports publics.»

Nous avons retenu de l'excellent exposé de M. Pittard les passages qui touchent directement à l'histoire de notre Commune. On devrait encourager la mairie à rééditer cette plaquette en la complétant au besoin par le récit des événements de ce dernier quart de siècle.

La carte ci-jointe est une reproduction partielle de celle présentée en page centrale du no 7 d'Informations Vernier d'octobre 1999 et imprimée en 1828.

le Comité de l'AIVV

Te reconnais-tu ?



Si oui, dis à tes parents de nous téléphoner au 341 39 17 jusqu'au 12 mars 2000. Tu recevras un bon de Fr. 30.- à valoir dans une bonne librairie genevoise.

Le Comité de l'AIVV

Un village se penche sur son passé

Grâce à Madame Vèrène TRANCHET qui a eu l'excellente idée d'évoquer une bonne odeur de terroir faite de lait chaud, de volailles dodues, de souvenirs et d'images du dernier paysan de Vernier, le tout agrémenté d'un très joli livret dans lequel on découvre non seulement un "attachement au patrimoine verniolan" mais également une présence artistique très forte.



Madame Tranchet a la nostalgie du passé de son village et heureusement : il en faut pour réagir contre l'emprise du béton, du préfabriqué et du mauvais goût. Développons, planifions, bâtissons, mais pas n'importe quoi n'importe où : cette époque est révolue.

Dans cette même exposition, Monsieur Robert CHRISTINAT, excellent peintre et ancien habitant de Vernier, présente des tableaux bien sentis de quelques maisons du Village auxquelles il a joint la Chapelle protestante du chemin de Sales.

Ceux qui ont eu la chance de visiter ce premier étage de la MACAV ne manqueront pas d'utiliser au mieux le "Petit guide historique du promeneur" auquel Madame Tranchet a voué tous ses soins avec l'aide de l'Imprimerie du Progrès et le soutien de l'Association des Commerçants de la rue du Village de Vernier.

Le Comité de l'AIVV

« HENRI IV »

de

Luigi PIRANDELLO

Distribution :



MOMO
(ORDULPHE)
Jean DESTERRE



LOLO
(LANDOLPHE)

Roger DÉLEZ



Henri IV

Albert
MORARD



FRANCO
(HARALD)

Marco POLLI



FINO
(BERTHOLD)
Alain RAMEAU



Baron
Tito BELCREDI

(Pierre Damien)
Jean-Luc PELLET



Marquise
Matilde SPINA

(Adélaïde)
Mary-Lou BESSON



(fille de Matilde)
FRIDA

(Marq. de TOSCANE)
Nicole SCHUPBACH



Marquis
Carlo DI NOLLI

Jean-Luc SEREX



Le Docteur
(Abbé de Cluny)
Félix MARTINELLI

mise en scène : Clairmonde LIEVAUX

décors : Michel-Alain ROSSIER

éclairages : Alain CHAVAILLAZ
son : MEDIALux

Couturière : Anne-Marie CAPT

Accessoires : Charles CANDOLFI

régie : Tania WATZLAWICK
Nicole GOOD

affiche : François CAPT



Le domestique
Giovanni
(humble moine)
Gérard TRUAN

Nous sommes dans le grand salon de la villa transformé en salle du trône de l'Empereur Henri IV

Nous remercions la Commune de Vernier, le Grand-Théâtre de Genève pour leur précieuse collaboration.
Merci à FIAT AUTO (Suisse) SA, succursale de Genève, pour son soutien publicitaire dans la presse locale.



Association des intérêts de Châtelaine et environs
Case postale 207 - 1219 Châtelaine

Jeudi 23 mars 2000 - 20h30

Convocation à l'assemblée générale de l'AICE

Tous les membres de l'Association des intérêts de Châtelaine et environs sont convoqués par la présente à l'assemblée générale statutaire qui se déroulera le jeudi 23 mars 2000 à 20h30 au Centre de quartier de Châtelaine, 84, av. de Châtelaine.

Ordre du jour :

1. Election des scrutateurs
2. Lecture et acceptation du PV 99
3. Rapports : du président, de la trésorière
4. Acceptation des rapports et décharge au comité
5. Elections : du président, des membres du comité, des vérificateurs
6. Fixation du montant de la cotisation
7. Débat (sujet à définir)
8. Divers

Le Comité de l'AICE se réunit chaque premier lundi du mois (sauf juillet et août) au Centre de quartier de Châtelaine. Si nos activités vous intéressent, devenez membre du comité en venant le soir de l'Assemblée générale pour présenter votre candidature.

Cet appel s'adresse à tous les habitants de la commune qui résident sur Châtelaine.

Les aînés de l'AICE fêtent l'An 2000

Le samedi 15 janvier 2000, nos aînés étaient invités pour célébrer l'An 2000.

Les messages de bienvenues de la part du président qui a transmis également les meilleurs voeux de

Mme Gabrielle Falquet et de M. Pierre Ronget (excusés pour surcharge de travail) ont débuté la fête.

Près de 50 invités ont pu, tout au long de l'après-midi, apprécier l'école " Danse C " de Châtelaine ainsi que les prestations musicales de l'orchestre Pasadena et du jeune et talentueux clarinettiste Simon Johnson.

Un goûter servi par la ludothèque de Châtelaine et le comité de l'AICE a permis à nos invités de se restaurer copieusement entre deux pas de danse. La traditionnelle tombola, richement dotée, a clos ce bel après-midi.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les personnes et entreprises suivantes, qui grâce à leur générosité et leur présence, ont rendu cette journée possible :

Laboratoire Procosa, Migros Genève, Coop Genève, Planète Charmilles, l'Oréal/Lorsa, Imprimerie Martin, Tribune de Genève, Mediasucre/Distrade, Kiosque de Maisonneuve, Garage de l'Ecu - M. Girard, Garage Jenny, Pharmacie de Châtelaine - M. et Mme Stucker, Entreprise brique, Carrosserie Corbex, restaurant Le Sporting - M. A. Carballido, Restaurant La Terrasse - M. D. Bongarzone, Valerio Bar, Restaurant La Taverne Aïre - M. et Mme Magni-Schmidt, Atelier Polior - M. J. Diaz, M. Giulio LEONE, un donateur anonyme, le comité de la ludothèque de Châtelaine, Mme Marie-Louise Mottaz pour les superbes décorations, M. Mottaz, M. Mark Johnson, les enfants et copains de Lili Girard, l'école de Danse C de Châtelaine, l'orchestre Pasadena, l'espoir de la clarinette Simon Johnson.

Le Comité de l'AICE se réjouit de la prochaine fête des aînés dont la date sera décidée ultérieurement.

A bientôt,
le Comité de l'AICE.



SIMON BORGA

Etanchéité

Couverture

Ferblanterie

Isolation

Entretien toiture

8, chemin des Carpières
1219 Le Lignon

Tél. 797 47 87
Fax 797 47 26

Festival Jeunesse de Vernier

22 mars -
5 avril 2000
spectacles et
contes

